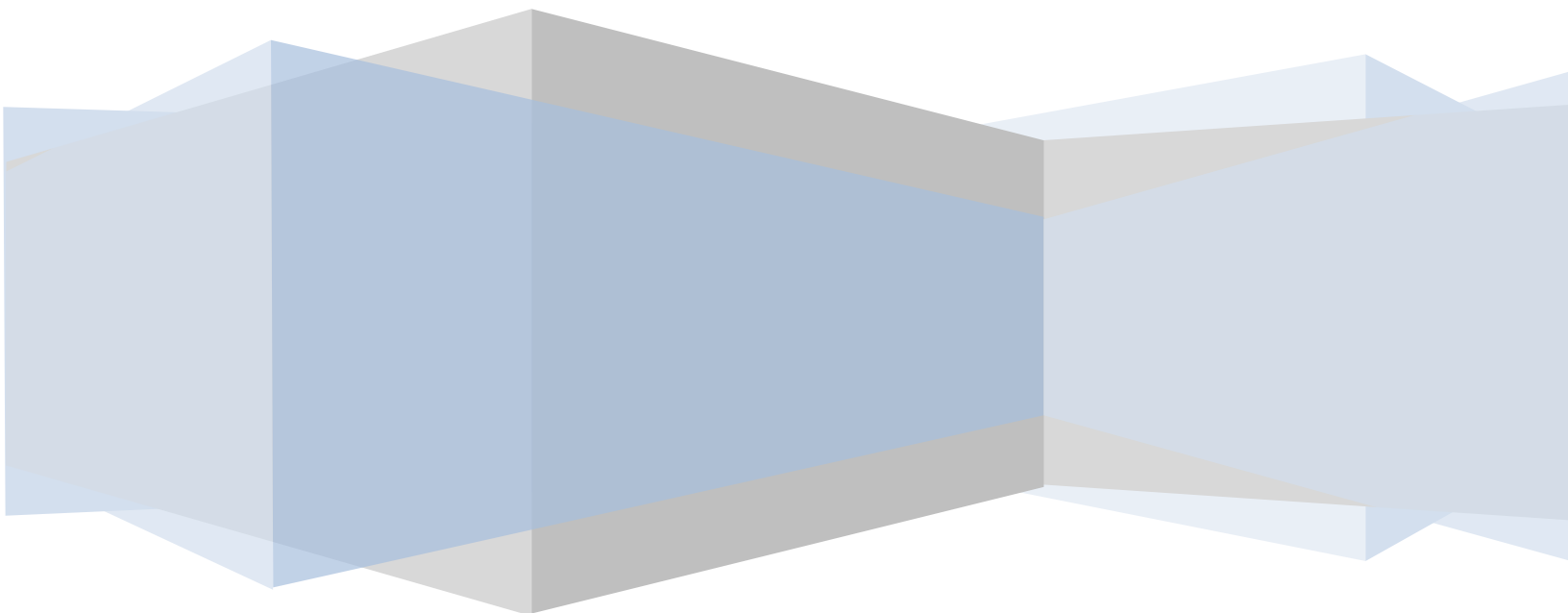


À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FÉÉCUM

Rapport de la Présidence d'élection Campagne électorale FÉÉCUM 2011-2012

Présenté par Pape Ousmane Sine



Lundi 7 mars 2011

Table des matières

Introduction	3
I. <u>Période électorale</u>	
a. Remarques sommaires.....	4
b. Calendrier électoral.....	5
c. Résultats électoraux.....	6
II. <u>Appréciation du processus électorale</u>	
a. Plateforme électronique.....	6
b. Débat électoral.....	7
c. MAUI (Le Front, CKUM 93.5)	7
III. <u>Recommandations</u>	8
Conclusion	9

Annexes

Annexe I : Lettres de mise en candidature

Annexe II: Horaire de la période électorale

Annexe III: Présentation dans les facultés

Annexe IV : Résultats électoraux

Annexe V : Style du débat électoral

Annexe VI: Jocelyn Hébert

Annexe VI: Ken On 'Okoko



Introduction

Le rapport suivant se veut une description générale du processus électoral dans lequel s'est engagé la Fédération des Étudiants et des Étudiantes du Centre Universitaire de Moncton (FÉÉCUM). Conformément à la clause 42 (2) de la loi électorale, vous trouverez dans ce rapport les résultats détaillés, un compte rendu du déroulement des élections et des propositions visant l'amélioration de la loi électorale et du système électoral en général.

J'aimerais par ailleurs saluer l'ensemble des employés de la FÉÉCUM pour leur soutien indispensable durant cette période électorale. Mes remerciements vont à Michel Albert, pour avoir été mon bras droit et mon mentor tout au long de cette expérience; Luc Léger, pour son aide indispensable lors du dépouillement des résultats, Lucille LeBlanc, pour tout le support et l'assistance fournis à moi ainsi qu'aux candidats; et enfin, Pierre Losier, pour m'avoir guidé et soutenu de par ses précieux conseils à travers les différentes étapes du processus électoral. Je tiens également à remercier les Médias Acadiens Universitaires qui ont été une pierre angulaire du succès de ces élections; je pense notamment à Marc André LaPlante, Gérard Connolly, Carole Anne Cormier, Marc André LeBlanc ainsi que tous ceux qui ont contribué à la promotion des élections. Je finis par remercier tous ceux et celle qui, de près ou loin, m'ont aidé et accompagné durant cette période électorale, plus précisément Amély Friolet-O'Neil, Patrick Olivier Meunier, Astrée Goguen, Nelly Nezerwe, Stéphanie Breau, etc.

Je tiens aussi à féliciter et à remercier l'ensemble des six candidat.ess ainsi que leurs gérant.es de campagne. Je suis honoré d'avoir vécu cette expérience si enrichissante à leur côté et je suis fier de leur participation et de leur dynamisme durant la période électorale, mais surtout de leur dévouement inébranlable à contribuer à l'essor de la FÉÉCUM.



I. Période électorale

a. Remarques sommaires

Suivant la fermeture de la période de mise en candidature nous avons compté huit candidat.es au nouveau bureau de l'exécutif de la FÉÉCUM :

À la présidence : Ghislain LeBlanc

À la Vice-présidence Académique: Justin Guitard, Jocelyn Hébert

À la Vice-présidence Activités sociales: Olivier Doiron, Marco LeBlanc

À la Vice-présidence Interne : Ken On'Okoko, Tiffany Raymond

À la Vice-présidence Exécutive: Joëlle Martin

La période électorale a débuté dès le vendredi 18 février avec la réunion générale avec les candidats et leurs gérant.es de campagne. Cette rencontre a permis de clarifier certains points relatifs à la loi électorale, de discuter du calendrier et du déroulement des différentes activités et de s'assurer une compréhension unanime et univoque par tous du processus électoral. Durant cette réunion, les candidat.es ont tous eu à leur disposition une enveloppe contenant tous les documents qui leur seront nécessaires durant leur campagne électorale : une copie de la loi électorale, un formulaire d'attestation, l'horaire général de la campagne électorale 1[1], les spécificités de leur publicité gratuite dans le Front et un plan du campus. Les candidat.es ont aussi pu choisir un temps convenable pour passer leurs entrevues avec le Front grâce à la présence de la vice-présidente Carole Anne Cormier lors de la réunion.

Je tiens à noter que le candidat à la Vice-présidence Ken On'Okoko s'est retiré de campagne électorale dès le lendemain de la réunion générale. Vous trouverez en Annexes 2[2], les raisons qui ont motivé son retrait ainsi que les propos que j'ai entretenus avec lui.

^{1[1]} Annexe II: Horaire de la période électorale

^{2[2]} Annexe VI : Ken On'Okoko



Le discours des candidat.es a eu lieu lors d'une tournée des facultés qui s'est étendue sur trois jours et qui s'est arrêtée à l'édifice des Arts, au pavillon Rémi-Rossignol et au pavillon Jean-Cadieux³[3]. L'ordre de passage et la durée des présentations ont été préalablement discutés lors de la réunion générale. Le débat électoral a eu lieu le mercredi au Café l'Osmose ; le style et l'organisation du débat seront discutés un peu plus loin dans le rapport.

La promotion de la campagne électorale a été assurée à l'aide de l'agent de communication de la FÉÉCUM, Michel Albert, et des médias universitaires. Le courriel étudiant, des affiches, une vidéo qui présente tous les candidats, ainsi que la plateforme publique de la campagne ont servi d'outils promotionnels afin de marquer la présence des élections sur le campus.

Le vote en ligne a débuté dès le lundi 28 mars à 8 h 30 et s'est clos le mardi à 18 h. Le quorum de 25 % a été atteint. Le dévoilement des résultats s'est tenu au Café l'Osmose par l'entremise d'une présentation PowerPoint précisant les résultats électoraux des candidat.es répartis par faculté/école.

b. Calendrier électoral

- lundi 7 février : Ouverture de la période de mise en candidature
- vendredi 18 février : Fermeture de la période de mise en candidature ; réunion générale
- dimanche 20 février : Début de la campagne électorale, 18 h 0
- lundi 21 février : Discours des candidat.es - Édifice des Arts, 11 h 15
- mardi 22 février : Discours des candidat.es – Pavillon Rémi-Rossignol, 11 h 15
- mercredi 23 février : Débat électoral – Café l'Osmose, 12 h
- Jeudi 24 février : Discours des candidat.es - Pavillon Jean Cadieux, 11 h 15
- lundi 28 février : Début du scrutin en ligne, 8 h 30
- mardi 1er mars : Fin du scrutin en ligne, 18 h / Dévoilement des résultats, 19 h 15

³[3] Annexe III: Présentation dans les facultés

c. Résultats électoraux

Cette année, 1033 sur 3671 membres ont exercé leur droit de vote, ce qui correspond à un taux de participation de 28,14 % ^{4[4]}.

Ainsi dans la soirée du mardi 23 février, de par les pouvoirs qui m'étaient confiés par la loi électorale de la FÉÉCUM, je, Pape Ousmane Sine, président des élections, déclarais élu (e)s :

- À la présidence : Ghislain LeBlanc
- À la Vice-présidence Académique: Justin Guitard
- À la Vice-présidence Activités sociales: Olivier Doiron
- À la Vice-présidence Interne : Tiffany Raymond
- À la Vice-présidence Exécutive: Joëlle Martin

II. Appréciation du processus électoral

a. Plateforme électronique

Conformément à la clause 35(1) de la loi électorale : « la présidence d'élection a l'obligation d'établir une plateforme publique sur Internet où les candidat.es auront le loisir de présenter leur plateforme électorale et de discuter avec les étudiant.es qui le désirent ». Suite à la recommandation faite par l'ancienne présidente d'élection, Amélie Friolet-O'Neil, concernant la nécessité de trouver une plateforme qui assurerait un contrôle adéquat des publications de contrôle, j'ai décidé de ne pas utiliser Facebook comme plateforme pour la période électorale. Cette décision est motivée par le fait qu'il est difficile de contrôler les publications sur ce site web et que les candidat.es peuvent à tout temps être l'objet d'attaques personnelles sur leurs plateformes sans que la présidence d'élection puisse intervenir. Sur ce, j'ai décidé d'établir la plateforme publique sur un blogue relié à celui de la FÉÉCUM : electionsfeecum.blogspot.com/. Cela a permis de filtrer les commentaires des visiteurs et ainsi d'assurer une protection adéquate aux candidats.

^{4[4]} AnnexeIV: Résultats électoraux



b. Débat électoral

Le style du débat a été élaboré en collaboration avec le président des MAUI, Marc André LaPlante. Étant donné qu'il n'y avait que deux postes contestés, il fallait trouver une formule qui assurerait un débat dynamique et fluide ⁵[5]. L'organisation logistique fut un succès et le débat fut animé par un médiateur. Les questions du public aux candidats étaient apposées par écrit sur une feuille puis transmises au médiateur. Sur ce point, je dois néanmoins déplorer une faible participation du public.

Le débat a aussi été l'objet de controverses qui ont entraîné le retrait du candidat à la vice-présidence académique Jocelyn Hébert. Vous trouverez en Annexes ⁶[6], les échanges que j'ai entretenus avec ce candidat ainsi que mon jugement de la plainte qu'il a déposée contre le candidat à la vice-présidence académique Justin Guitard.

c. MAUI (Le Front, CKUM 93.5)

Les médias universitaires ont été d'un grand support durant la période électorale. Je dois notamment saluer leur participation et leur présence dans la plupart des activités. Le Front a été essentiel pour assurer la promotion des candidats et du vote. Les entrevues réalisées avec les candidats se sont déroulées sans encombre et ont permis d'offrir aux étudiant.es un aperçu de la plateforme de chaque candidat.e.

Ces derniers ont aussi eu l'opportunité d'enregistrer un « Doughnut » à la radio étudiante grâce au vice-président de la CKUM Gérard Connolly. Les entrevues en direct ont été assurées par Marc André LeBlanc qui a fait preuve d'une impartialité remarquable.

⁵[5] Annexe V: Style du débat électoral

⁶[6] Annexe VI: Jocelyn Hébert



III. Recommandations

Suite à mon expérience en tant que président d'élection, voici les recommandations que je suggère à la direction générale :

1. Inclure une définition claire et explicite du mot « matériel » dans la loi électorale.

Comme le montre le cas avec le candidat Jocelyn Hébert, une mauvaise interprétation de ce mot peut mener à confusion auprès des candidats. Par mesure de sécurité, je suggère donc d'inclure une définition complète du terme « matériel » dans la loi électorale.

2. Promotion du vote auprès des étudiants.

Mon grand défi pour cette campagne électorale aura été de motiver l'ensemble des étudiants à participer aux élections. Même si le quorum a été atteint, il a fallu fournir beaucoup d'efforts et faire preuve de pression auprès des étudiant.es afin de les pousser à voter. Je suggère que la présidence d'élection en collaboration avec la FÉECUM travaille sur des stratégies afin de promouvoir le vote et la participation des étudiants.

Une solution serait que la présidence d'élection se charge de recruter un groupe d'étudiants bénévoles qui vont faire la tournée des facultés afin de faire la promotion des élections. Il serait aussi possible d'allouer un petit budget à cet effet afin de fournir à ce groupe un moyen de s'afficher dans les facultés (t-shirts attrayants, mascottes, pancartes. Etc.). Je suis d'avis que ceci permettrait d'assurer une visibilité aux élections et de susciter l'intérêt des étudiant.es.

Une autre alternative serait de travailler en collaboration avec les conseils étudiants afin de créer des zones de votes au sein des facultés (comme nous l'avons vu à l'édifice des Arts et au pavillon Jean-Cadieux pour ces élections). Ces zones pourraient prendre la forme d'une table attrayante avec un ordinateur et un bénévole qui s'assurerait d'inviter les étudiant.es à voter.



Conclusion

J'atteste que les résultats énoncés dans ce rapport sont exacts et conformes à la loi électorale. Je tiens encore à féliciter tous les candidats pour le professionnalisme et la sympathie dont ils ont fait preuve durant la période électorale. Cette expérience a été pour moi une source incontestée d'apprentissage sur la gestion des individus, du temps et des priorités. Je suis honoré d'avoir eu l'opportunité d'être le président d'élection de la FÉÉCUM et je me porterais disponible pour encore relever ce défi à l'avenir. Je pense avoir accompli mes tâches et devoirs avec transparence et impartialité et sur ce, je souhaite un excellent mandat au nouveau comité exécutif de la FÉÉCUM.

Pape Ousmane Sine

Président d'élection de la FÉÉCUM, 2011



Annexes

Annexe I : Lettres de mise en candidature

(Voir documents attachés)

Annexe II: Horaire de la période électorale

(Voir documents attachés)



Annexe III: Présentation dans les facultés

Veillez noter que toutes les présentations débuteront vers 11h15.

Lundi 21 février : Édifice des Arts (Cube central)

Ordre de passage	Candidats	Durée
Vp Académique	Justin Guitard	2m30s
	Jocelyn Hébert	2m30s
Vp Activités sociales	Olivier Doiron	2m30s
	Marco LeBlanc	2m30s
Vp Exécutive	Joëlle Martin	2m30s
Vp Interne	Tiffany Raymond	2m30s
Présidence	Ghislain LeBlanc	2m30s

Mardi 22 février : Pavillon Rémi-Rossignol (La rotonde)

Ordre de passage	Candidats	Durée
Vp Exécutive	Joëlle Martin	2m30s
Vp Académique	Jocelyn Hébert	2m30s
	Justin Guitard	2m30s
Vp Activités sociales	Marco LeBlanc	2m30s
	Olivier Doiron	2m30s
Vp Interne	Tiffany Raymond	2m30s
Présidence	Ghislain LeBlanc	2m30s

Jeudi 24 février : Pavillon Jean-Cadieux (Cantine étudiante)

Ordre de passage	Candidats	Durée
Vp Académique	Justin Guitard	2m30s
	Jocelyn Hébert	2m30s
Vp Activités sociales	Olivier Doiron	2m30s
	Marco LeBlanc	2m30s
Vp Exécutive	Joëlle Martin	2m30s
Vp Interne	Tiffany Raymond	2m30s
Présidence	Ghislain LeBlanc	2m30s



Résultats des élections de la FÉECUM 2011

Étudiants et étudiantes ayant le droit de vote : 3671

Étudiants et étudiantes ayant voté : 1033

Pourcentage atteint : 28,14% Quorum : 25%

Présidence - votes

Nom du candidat Totaux des votes Pourcentage (%)

Ghislain LeBlanc 820 81,27%

Non 96 9,51%

Abstentions 93 9,22%

Vice-présidence académique – votes

Nom du candidat Totaux des votes Pourcentage

Justin Guitard 855 85,50%

Non 86 8,60%

Abstentions 59 5,90%

Vice-présidence activités sociales –votes

Nom du candidat Totaux des votes Pourcentage

Olivier Doiron 609 60,05%

Marco LeBlanc 297 29,28%

Abstentions 108 10.22%

Vice-présidence exécutive – votes

Nom du candidat Totaux des votes Pourcentage

Joëlle Martin 995 90,55%

Non 40 4,02%

Abstentions 54 5,43%

Vice-présidence interne – votes

Nom du candidat Totaux des votes Pourcentage

Tiffany Raymond 735 74,46%

Non 165 16,71%

Abstentions 87 8,83%



Débat électoral au Café Osmose

Ordre de passage	Candidat.e.s	Durée
Vp Exécutive	Joëlle Martin	8mn
Présidence	Ghislain LeBlanc	8mn
Vp Interne	Tiffany Raymond	8mn
Vp Académiques	Justin Guitard & Jocelyn Hébert	16mn
Vp Activités sociales	Olivier Doiron & Marco LeBlanc	16mn
Durée totale du débat		56mn

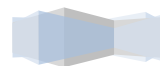
↻ Style du débat ↻

Pour les postes non contestés :

1. Résumé de la plateforme électorale (1mn30)
2. Une question du médiateur (1mn30)
3. Questions et réponses du public (5mn)
Au maximum 50s pour répondre à chaque question.

Pour les postes contestés :

1. Résumé de la plateforme électorale (1mn30 pour chaque candidat)
2. Une question du médiateur pour le premier candidat (1mn pour répondre)
Réplique de l'autre candidat (1mn)
Réplique du premier candidat (1mn)
3. Une question du médiateur pour le second candidat (1mn pour répondre)
Réplique de l'autre candidat (1mn)
Réplique du second candidat (1mn)
Cette section durera en tout 6mn.
4. Questions et réponses du public (7mn)
Au maximum 50s pour répondre à chaque question.



Annexe VI: Jocelyn Hébert

Premier message du candidat Jocelyn Hébert

From: "hebertjo@nb.sympatico.ca" <hebertjo@nb.sympatico.ca>
To: prenel2011@yahoo.com
Sent: Wed, February 23, 2011 6:10:07 PM
Subject: FEECUM Election - update de Jocelyn

Je voulais te signaler une infraction aux points 19. 56. 58. et 62.de la loi électorale de la FEECUM. En me traitant de "vieille mémère" au débat de ce midi, Justin Guitard commet une infraction à plusieurs degrés.

- Au niveau d'âgisme
- Au niveau sexiste
- Dénigrement de son candidat adversaire

Ces lois sont pourtant claires : aucune publicité négative.

J'attire ton attention surtout sur la clause 19. Ce geste consiste en une infraction à deux niveaux (19.1 et 19.2), et je dois dire que j'étais déçu. Je croyais que la campagne que tu présides devait être respectueuse et argumentative, et non basée sur les insultes et ce genre de propagande haineuse.

Il m'accuse aussi de commérage, alors que tout au long de ma campagne, je suis demeuré formel et j'ai présenté mes points en bonne et due forme.

Définition de la loi sur "publicité" : "Publicité » Tout matériel distribué dans les limites du Campus de Moncton qui sert à promouvoir un candidat.

définition du petit robert de "matériel" : Ensemble des objets, instruments, machines utilisés dans un service, une exploitation

Sur ce, je retire officiellement ma candidature. Et en tant qu'étudiant n'étant pas relié aux élections générales de la FEECUM, j'utiliserai ma voix pour dénoncer ce qui s'est passé (à moins que tu interviennes) et resterai actif et critique face au reste du processus électoral.

Je ne participerai pas à des élections où on laisse de telles campagnes de discrimination se produire.

Jocelyn Hébert



Réponse de la présidence d'élection

From: Election Feeecum <presel2011@yahoo.com>

To: hebertjo@nb.sympatico.ca

Sent: Wed, February 23, 2011 8:14:57 PM

Subject: Re: FEECUM Election - update de Jocelyn

Bonsoir,

J'accuse réception de votre plainte conformément à la clause **57.(2)** de la loi électorale.

Voici mon jugement de la plainte

Le débat électoral et les discours dans les facultés ne peuvent nullement être considérés comme de la publicité dans le cadre de la période électorale.

J'entends par "**Publicité**" : Tout matériel distribué dans les limites du Campus de Moncton qui sert à promouvoir un candidat.

J'entends par "**Matériel**" (*D'après le Petit Larousse, édition 2005*): Ensemble des objets, des intruments nécessaires pour le bon fonctionnement d'une exploitation, d'un établissement, d'une activité, etc.

De mon jugement, un matériel serait alors un objet ou un instrument réel et tangible.

Ainsi les clauses **19.(1)** et **19.(2)** ne peuvent pas s'appliquer dans le cadre du débat électoral qui a eu lieu aujourd'hui au Café Osmose.

Même si les termes utilisés par le candidat Justin Guitard ont porté à équivoque, je suis d'avis que ces propos étaient adressés dans le but d'animer le débat et non de porter atteinte à votre image ou à votre réputation.

Conformément à la clause **58.(2)**, je suis aussi prêt à arranger une rencontre avec vous, le candidat Justin Guitard et un observateur afin que nous puissions régler ce conflit dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, je tiens à saluer et à féliciter votre professionnalisme et votre élégance tout le long du débat qui a été riche en dialogue et en information.

La prestance dont vous avez su faire preuve aujourd'hui démontre encore une fois l'honneur et la fierté que j'ai de vous compter parmi les candidats à la FÉÉCUM.

Cependant, je suis navré de lire que vous voulez vous retirer de la campagne électorale . Mon grand souhait aurait été d'aller jusqu'au bout avec vous; afin que moi, les candidats, et tout les étudiant.e.s de l'Université de Moncton puissent profiter de la richesse de votre message et de vos compétences.

Je prie fortement que vous reviendrais sur votre décision et je suis prêt à vous accorder une entrevue personnelle afin que nous puissions mieux discuter de la situation.

Merci

Pape Ousmane Sine

Président d'élection

Campagne électorale, FEECUM 2011



Second message du candidat Jocelyn Hébert

From: "hebertjo@nb.sympatico.ca" <hebertjo@nb.sympatico.ca>
To: Election Feeecum <presel2011@yahoo.com>
Sent: Wed, February 23, 2011 10:29:25 PM
Subject: Re: FEECUM Election - update de Jocelyn

Donc si on débat ce cas, et que j'appelle ta réaction celle d'une petite fille gâtée, mon commentaire "anime" notre débat?

Je suis désolé, mais je ne participerai pas dans des campagnes d' "animation" (lire : smearing). C'est ton élection, fais-en ce que tu veux. Ça ne veut pas dire que je dois être d'accord.

Ma réponse est donc NON.

Aussi, je ne parlerai pas avec un individu qui pense que je suis une octogénaire adepte de commérage. Ta suggestion de résolution de problème est bien aimable, mais ma réponse est encore NON.

Sur ce, bonne campagne "sympathique" et "professionnelle" aux candidats des autres postes.

Jocelyn Hébert



Annexe VII: Ken On'Okoko

From: ken onokoko <blaxmafia05@hotmail.fr>
To: presel2011@yahoo.com
Sent: Sun, February 20, 2011 12:32:03 AM
Subject: Important

Cher président d'élection,
Suite à des évènements indépendants de ma volonté et après mûre réflexion, j'ai le malheur de vous annoncer que je dois me retirer de la compétition, pour plusieurs raisons, dont l'une d'elle est médicale. Prière de bien vouloir m'excuser pour le désagrément causé, ce fut un plaisir de traiter avec vous.
Cordialement,

Ken Albert On'Okoko

Réponse

Election Feecum
From: <presel2011@yahoo.com>
...
Add to Contacts
To: ken onokoko <blaxmafia05@hotmail.fr>
Cc: Michel Albert <comfee@umoncton.ca>

Bonjour,

Je suis dans le regret d'apprendre cette nouvelle. Je vous remercie d'avoir eu la diligence de m'informer avant le début de la campagne électorale et j'espère que vous arriverez à surmonter les épreuves dont vous faites face actuellement.

Je tiens encore à saluer votre participation, aussi brève soit-elle, et j'espère avoir le privilège de travailler avec vous dans l'avenir

Cordialement
Pape Ousmane Sine

